**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L’ENGAGEMENT D’UNE STRUCTURE D’ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS FEMININES DE L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE IMPLEMENTEES DANS LES GOUVERNORATS DE BEJA, JENDOUBA ET LE KEF**

|  |  |
| --- | --- |
| **Project**  | TUN/20/01/CAN (108014) |
| **FORTERESS ; Renforcement de la résilience et de la promotion du travail décent des organisations féminines de l’économie sociale post COVID-19 en Tunisie** |
| **Output**  | 01.03: Amélioration de l’accès des organisations féminines de l’ESS aux marchés locaux et à l’exportation, et augmentation des ventes et des revenus |
| **Activity** | 01.03.03: Fournir un appui pour l’adaptation des produits à fort potentiel d’exportation en fonction des exigences du marché de destination |

L’Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d’emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

Dans le cadre de son projet FORTER'ESS, le Bureau de l’OIT à Alger couvrant les pays du Maghreb cherche à engager une structure d’accompagnement des organisations féminines de l’économie sociale et solidaire implémentées dans les gouvernorats de Béja, Jendouba et Le Kef.

1. **LE PROJET FORTER’ESS**

**1.1 CONTEXTE**

Le projet FORTER'ESS est le résultat d'un partenariat entre Affaires Mondiales Canada et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui œuvre en collaboration avec le gouvernement tunisien et les partenaires sociaux pour renforcer la résilience des organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) dirigées par des femmes et touchées par la crise de la COVID-19.

Ce projet de deux ans apporte un appui aux OESS dirigées par des femmes dans deux régions défavorisées de Tunisie. Ce soutien se concentre sur l'amélioration de la protection du lieu de travail et des conditions de travail des femmes entrepreneurs et des travailleuses des OESS dirigées par des femmes afin de contrecarrer les impacts sociaux, économiques et sanitaires de la pandémie COVID-19. FORTER'ESS contribue également à l'établissement d'un écosystème d'économie sociale et solidaire (ESS) inclusif et équitable en Tunisie, qui encourage la participation accrue des femmes dans le secteur.

Plus concrètement, le projet bénéficie directement à 200 femmes, travaillant avec 21 OESS dirigées par des femmes, dont la majorité ont moins de trois ans d’existence et n'ont pas encore atteint un stade de développement qui leur permet de résister à des crises telles que la pandémie COVID-19. En plus de fournir une formation en gestion et en leadership, FORTER'ESS travaille avec chaque organisation participante afin de concrétiser des plans de résilience et de développement sur mesure qui visent à rendre ces entreprises plus durables et plus résistantes aux chocs externes telle que cette pandémie.
Les OESS féminines sont dans la majorité installées dans les zones rurales et se composent essentiellement de groupements de développement agricole et de pêche (GDAP), de coopératives, d’entreprises solidaires. Elles sont actives principalement dans l’agriculture, la première transformation des produits agricoles, les plantes aromatiques et médicinales, le tourisme alternatif ainsi que l’artisanat.

**1.2 OBJECTIF GENERAL ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET**

L’objectif général du projet FORTER’ESS est d’accroitre la résilience des organisations féminines de l’économie sociale et solidaire dans les gouvernorats de Béja, Jendouba et Le Kef et d’améliorer leurs capacités de créer des emplois décents. Trois objectifs spécifiques contribueront à la réalisation de l’objectif général :

**1) Objectif spécifique 1 :** Les organisations féminines de l’ESS sont consolidées au niveau des trois gouvernorats cibles

**2) Objectif spécifique 2 :** La protection sur le lieu de travail et les conditions de travail des femmes entrepreneures et des travailleuses dans les organisations féminines de l’ESS sont améliorées au niveau des trois gouvernorats cibles

**3) Objectif spécifique 3 :** Les organisations de l’ESS bénéficient d’un écosystème inclusif, équitable et favorable

**1.3 BENEFICIAIRES ULTIMES**

– Les femmes membres des OESS. Ces structures sont majoritairement installées dans les zones rurales et se composent essentiellement de groupements de développement agricole et de pêche (GDAP), de coopératives, d’entreprises solidaires. Elles sont actives principalement dans l’agriculture, la première transformation des produits agricoles, les plantes aromatiques et médicinales, le tourisme alternatif ainsi que l’artisanat.

1. **DETAILS DE LA PRESTATION**

Le projet FORTER’ESS recherche une structure d’accompagnement des organisations féminines de l’économie sociale et solidaire implémentées dans les gouvernorats de Béja, Jendouba et Le Kef. Le projet compte engager une structure d’accompagnement spécialisée sur l’économie sociale et solidaire et l’entrepreneuriat féminin en milieu rural.

Le projet FORTER’ESS a retenu 21 organisations féminines de l’ESS, pour lesquelles, la structure d’accompagnement engagée devrait gérer un fonds total s’élevant à **190.000 Dinars Tunisien**.

Les structures retenues sont constituées de 18 Groupements de Développement Agricole (GDA) et de 3 SARL répondant aux valeurs de l’économie sociale et solidaire. Elles sont classées par gouvernorat et ce comme suit ;

* 04 structures opérant dans le gouvernorat du Kef
* 07 structures opérant dans le gouvernorat de Jendouba
* 10 structures opérant dans le gouvernorat de Béja

**2.1 OBJECTIFS**

En collaboration avec l’équipe du projet, la mission se déroulera autour de deux grands objectifs :

1. **Accompagner les structures bénéficiaires pour ajuster la mise en place des actions prioritaires identifiées dans les plans de relance**

Les structures bénéficiaires du projet ont élaboré des plans relance au début de l’intervention du projet. Des subventions d’urgence ont permis aux différentes organisations de mettre en place des actions prioritaires pour la relance de leurs activités. Cette nouvelle intervention permettra d’identifier les actions finales permettant aux structures de finaliser la mise en place de leurs plans de relance.

1. **Soutenir les organisations bénéficiaires du projet FORTER’ESS sur le packaging et l’emballage de leurs produits phares identifiés par le projet :**

Il s’agit d’accompagner les organisations bénéficiaires du projet sur le packaging de leurs produits. Cet accompagnement passera par une identification des enjeux et des besoins, une compréhension de chaque groupement et de son environnement, la facilitation de la création graphique et le lancement des commandes auprès des fournisseurs concernés ainsi que tout le processus d’achat.

1. **Accompagner les organisations bénéficiaires du projet FORTER’ESS sur l’amélioration de la traçabilité de leurs produits phares identifiés par le projet :**

En collaboration avec les structures d’appui concernées, le projet apportera l’appui nécessaire aux OESS souhaitant explorer les marchés internationaux dans l’adaptation des produits à fort potentiel d’exportation pour se conformer aux exigences du marché de destination. Les actions porteront entre autres sur un appui pour l’obtention des reconnaissances de qualité et des labels, les inscriptions dans les registres des appellations, les certifications de certains produits, la conformité aux cahiers de charges des produits végétaux et animaux, etc.

**2.2 LIVRABLES**

Durant la période de mise en œuvre de la prestation, la structure d’accompagnement doit soumettre à l’équipe du projet FORTER’ESS, les livrables suivants pour information, commentaires et validation :

* Plan de travail et budget validé au début de la mission
* Rapports intermédiaires d’avancement technique et financier
* Rapports finaux techniques et financiers

**2.3 DUREE DE LA MISSION**

La structure d’accompagnement retenue à la suite de l’évaluation des candidatures reçues assurera la gestion de ce fonds durant une période de 120 jours à compter de la date de la signature du contrat. Elle devra proposer un chronogramme optimal et détaillé de réalisation de la mission.

**2.4 LIEU DE LA MISSION**

La mission est prévue dans les gouvernorats de Béja, Le Kef et Jendouba. La structure d’accompagnement doit prévoir des déplacements fréquents à ces gouvernorats.

**2.5 RAPPORTS ET DISPOSITIONS FINANCIERES**

La mission se déroulera sur une période de 120 jours à partir de la date de signature du contrat. Les soumissionnaires proposeront un pourcentage calculé sur la base du montant total du fonds annoncé qui sera considéré en tant que frais de gestion du contrat. Les frais de gestion seront versés au fur et à mesure de l’avancement des activités.

Le montant total sera divisé en trois tranches comme suit ;

- 1er paiement : 40% du montant global en tant qu’avance à la signature du contrat et en vue du démarrage des activités, après validation **du plan de travail.**

- 2ème paiement : 40% du montant global, perçue comme 2ème avance à la présentation du **rapport d'avancement technique** et du **rapport sur les dépenses** justifiant la consommation d'au moins 70% de la 1ère avance et à la satisfaction du BIT.

NB : le partenaire devra soumettre un **2ème rapport sur les dépenses** ainsi qu’un **2ème rapport d’avancement technique** justifiant la consommation de 100 % de la 1ère avance et d'au moins 70% de la 2ème avance et à la satisfaction du BIT.

- Paiement Final : 20% du montant global après approbation du **rapport technique et financier final cumulatif** et à la satisfaction du BIT

**2-6 PROFIL ET QUALIFICATION DU CABINET DE CONSEIL**

Afin de réaliser cette mission, nous recherchons une structure d’accompagnement répondant aux critères suivants :

∙ Une expérience dans la conception et l’implémentation de programmes d’accompagnement de structures féminines de l’économie sociale et solidaire (GDAP, SMSA, entreprises solidaires...)

∙ Très bonnes connaissances des défis et missions des agences de coopération au développement, ONU, ONG, etc…

. Maitrise des volets marketing et commercialisation des produits de terroir

∙ Une expérience dans des projets d’autonomisation économique des femmes

. Très bonnes connaissances des défis d’égalité de genre

∙ Souplesse et aptitudes à être réactif aux demandes et recommandations de l’équipe du projet

1. **PROCESSUS**

**3-1 OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE**

Le dossier de soumission doit comporter :

**UN DOSSIER ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :**

* Statut juridique de l’entité
* Une présentation détaillée de l’organisme, de son expérience, de ses partenaires, du personnel y opérant, etc…
* Au moins un Cv de l’équipe qui sera désignée spécifiquement pour la gestion de cette mission
* Le dernier état financier
* Une proposition d’un plan de travail et d’un chronogramme détaillé

**UN DOSSIER FINANCIER :**

* Les soumissionnaires doivent envoyer une proposition des frais nécessaires à la gestion du fonds.

**3-2 MODE DE SELECTION :**

Les dossiers de candidature seront évalués suivant la qualité technique de l’offre. L’évaluation des dossiers de candidatures sera faite sur la base des critères suivants ;

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de sélection** | **Notation** |
| Statut Juridique de l’entité, expériences et maitrise de l’écosystème de l’ESS au nord-ouest | **40** |
| Méthodologie, plan de travail, calendrier et compréhension des tâches à exécuter  | **40** |
| Montant global du contrat (fonds de 190 000 TND + frais de gestion) | **20** |

**3-3 SOUMISSION DE CANDIDATURE :**

Tous les documents demandés sont à envoyer à l’adresse suivante : ayadii@ilo.org avant le 15 février 2023.